



SYNTHÈSE



ITUC CSI IGB

DETTE SOUVERAINE, OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) ET RÉPONSES DES SYNDICATS

La crise mondiale de la dette ne cesse de s'aggraver, menaçant les droits des travailleurs et risquant de se traduire par une décennie perdue pour le développement. À cet égard, les syndicats ont un rôle essentiel à jouer dans la recherche de solutions durables.

TABLE DES MATIÈRES

SYNTHÈSE

3

RECOMMANDATIONS : LES SYNDICATS PEUVENT
JOUER UN RÔLE CENTRAL EN PROPOSANT UN
PROGRAMME POUR UNE RÉFORME DURABLE
DE LA DETTE SOUVERAINE

4

SYNTHÈSE

Partout dans le monde, les États sont confrontés à de multiples crises conjuguées qui mettent en péril les conditions de vie des travailleurs.

La pandémie de covid-19, la situation géopolitique mondiale et le changement climatique sont autant de crises complexes qui dépassent les frontières d'un pays, mais qui influencent fortement la capacité des gouvernements à réaliser les Objectifs de développement durable et à établir le nouveau contrat social que réclame la communauté syndicale internationale.

Une des conséquences de ces crises est le nombre croissant de pays dont le poids de la dette est devenu insoutenable. Le Fonds monétaire international (FMI) affirme que « la situation ne cesse de se détériorer dans les pays surendettés ou en passe de l'être, ce qui est le cas de 30 % des pays émergents et de 60 % des pays à faible revenu¹ ». Le directeur de la Banque mondiale a, pour sa part, averti que beaucoup plus de pays étaient dans une situation où leur dette était insoutenable et qu'ils n'auront tout simplement pas suffisamment d'argent pour payer le service de la dette². Pour les travailleurs, les conséquences de cette situation sont catastrophiques : une recherche récente montre que les pays à faible revenu dépensent aujourd'hui davantage pour le service de la dette que pour la protection sociale, l'éducation, la santé et les politiques d'atténuation du changement climatique *réunies*, amenant certains experts à qualifier

cette situation de « pire crise de la dette jamais connue³ ».

La crise de la dette a des conséquences directes sur les travailleurs, raison pour laquelle les syndicats doivent agir pour s'assurer que des solutions durables soient prises pour y remédier. Dans plusieurs pays tels que l'Argentine, le Sri Lanka, le Ghana, la Zambie et la Tunisie, les syndicats ont déjà joué un rôle de premier plan dans le cadre des actions menées récemment pour protéger les travailleurs contre les effets dévastateurs de la catastrophe économique. Mais nous devons renforcer notre engagement, car le surendettement des États nuit aux travailleurs de multiples façons, depuis le choc initial jusqu'aux dommages économiques à plus long terme. Dans de nombreux cas, les politiques d'austérité mises en place par les États, souvent en consultation avec les institutions financières internationales, ont affaibli le pouvoir de négociation collective des syndicats, restreint les droits et libertés des travailleurs, diminué leurs salaires et réduit les services publics et le financement de la protection sociale et de la sécurité sociale. À long terme, la dette insoutenable des États épuise les rares ressources dont nous avons besoin de toute urgence pour réaliser les Objectifs de développement durable (ODD) et investir dans une transition juste.

Malheureusement, jusqu'à ce jour, les réponses internationales à la crise de la dette ne sont pas parvenues à apporter les solutions globales et durables attendues :

- L'initiative de suspension du service de la dette et le cadre commun du G20 ont tenté de remédier au problème complexe

¹ Kristalina Georgieva, IMF Blogs

² <https://www.devex.com/news/china-is-owed-37-of-poor-countries-debt-payments-in-2022-world-bank-102463#>

³ Voir Debt Service Watch (2023) « Une crise mondiale de la dette sans précédent »

de l'allègement de la dette, mais sans pouvoir apporter le type de solution globale que la situation actuelle exige. Les syndicats peuvent contribuer à améliorer concrètement ces structures.

- Les institutions financières internationales (IFI), en particulier le FMI, continuent de prôner l'austérité et l'assainissement budgétaire, risquant ainsi de compromettre l'objectif de viabilité de la dette en freinant la croissance. Les syndicats demandent instamment aux IFI d'adopter des modèles de durabilité actualisés et complets, d'engager les dépenses nécessaires en matière de protection sociale et de créer davantage de possibilités de mener un dialogue social structuré et de participer aux négociations entourant les programmes de prêts, souvent opaques.

La lenteur et la couverture insuffisante de l'allègement de la dette compromettent non seulement la réalisation des Objectifs de développement durable, mais aussi la légitimité démocratique du financement du

développement. Partout dans le monde, les États sont actuellement incapables de répondre y compris à leurs besoins nationaux les plus urgents, étant accablés d'une dette impayable engendrée par des chocs extérieurs, tandis que notre architecture financière internationale existante n'a apporté aucune réponse adéquate pour alléger cette dette. Formant le plus grand mouvement démocratique au monde, la communauté syndicale doit prendre des engagements et avancer des propositions pour protéger les travailleurs et assurer la pérennisation du travail décent et du développement durable.

Ce rapport a pour objectif de fournir aux syndicalistes, aux gouvernements et aux institutions multilatérales les outils qui leur sont nécessaires pour faire face à la crise mondiale de la dette et comprendre la position des travailleurs dans ce cadre. La communauté syndicale devra utiliser tous les outils dont elle dispose – la représentation démocratique, le dialogue social et les conventions collectives – pour résoudre cette crise croissante. Les travailleurs ne peuvent se permettre de rester sur la touche.

RECOMMANDATIONS : LES SYNDICATS PEUVENT JOUER UN RÔLE CENTRAL EN PROPOSANT UN PROGRAMME POUR UNE RÉFORME DURABLE DE LA DETTE SOUVERAINE

Les syndicats ont un rôle unique à jouer dans l'élaboration des réponses politiques à apporter aux différents niveaux de la crise de la dette. Ce rapport passe en revue les priorités syndicales dans le cadre d'un programme pour le changement durable. Au niveau international, les syndicats devraient :

Soutenir les initiatives visant à accélérer et à renforcer l'allègement de la dette pour les États qui en ont besoin de toute urgence

- Exiger que le G20 et les IFI remédient de toute urgence aux manquements de leurs réponses à la crise de la dette et **comblent les lacunes du cadre commun.**

- Faire pression pour un **allègement substantiel de la dette**, notamment via des « décotes » de la part des créanciers officiels et privés, en fournissant les fonds suffisants pour garantir une reprise rapide axée sur l'emploi, en évitant tout nouveau cycle d'endettement.
- Exiger la **suppression des surtaxes imposées par le FMI**, qui pénalisent les pays ayant le plus besoin du filet de sécurité financier mondial.
- Encourager la poursuite de l'émission de **droits de tirage spéciaux (DTS)** par le FMI pour alléger les pressions sur les liquidités sans alourdir le poids de la dette existant.

Actualiser la réponse apportée par les institutions financières internationales et les gouvernements nationaux aux crises de la dette

- Exiger une révision de l'approche obsolète adoptée par les IFI pour évaluer la **viabilité de la dette** et viser en priorité la croissance à long terme et l'investissement productif pour atteindre les ODD, plutôt que les contractions budgétaires à court terme.
- Lutter contre les **politiques d'austérité** destructrices et contre-productives, lutter contre les atteintes aux droits des travailleurs et encourager, au contraire, les reprises axées sur l'emploi et la mobilisation des ressources fiscales nationales en se basant sur un modèle de taxation progressive.
- Revoir l'approche de la **protection sociale** adoptée par les IFI, afin de s'assurer que les programmes du FMI et de la Banque mondiale aient pour véritable objectif

de mettre en place des systèmes de protection sociale universelle, plutôt que des mesures ciblées inefficaces et problématiques.

- Exiger un **dialogue structuré et la participation** des syndicats aux discussions entre les gouvernements et les IFI concernant la confection des programmes de prêts, afin de s'assurer que les points de vue des travailleurs soient entendus et pris en compte.

Trouver des solutions durables pour résoudre les crises de la dette à l'avenir

- Poursuivre le plaidoyer en faveur de l'objectif à long terme qui consiste à établir un **mécanisme international de restructuration de la dette souveraine** adéquat, capable de résoudre rapidement les crises de la dette souveraine et accordant la priorité à la protection des droits humains des populations touchées.
- Soutenir les initiatives en cours visant à **forcer les créanciers privés à contribuer** pleinement aux procédures d'allègement de la dette, notamment par le biais de l'introduction d'une nouvelle législation dans les principaux centres financiers comme New York et Londres.
- Revendiquer davantage de **transparence** concernant la dette souveraine, tant au niveau international (établir de nouveaux principes contraignants pour l'emprunt et le prêt responsables) qu'au niveau national, en renforçant les mécanismes de responsabilité et de soumission de rapports et, de manière plus générale, en procédant à un examen approprié des finances publiques.

- Surveiller et évaluer de manière critique les propositions de **nouveaux instruments pour le financement de la dette**, notamment les obligations subordonnées à la survenance d'une condition (catastrophes naturelles, obligations liées au PIB, aux ODD, au climat) et les marchés obligataires en monnaie locale pour garantir que la dette soit utilisée durablement à l'avenir en tant qu'outil pour réaliser les ODD et une transition juste.
- Faire en sorte que la **dette intérieure** soit traitée avec attention et séparément des requêtes des créanciers étrangers, dans le cadre d'une évaluation minutieuse des coûts et avantages de toute restructuration de la dette intérieure, en particulier lorsqu'il existe des risques pour l'épargne et les pensions des travailleurs, qui subissent déjà les effets négatifs des crises de la dette.
- Exiger la participation active et effective aux discussions sur la dette et mettre en avant des positions et des déclarations claires dès le début des négociations (ex. avec le FMI ou le gouvernement).
- Agir en faveur d'un examen plus approfondi et d'une plus grande transparence de la dette publique et des finances publiques, en renforçant par exemple l'intervention et le suivi de la société civile dans les processus budgétaires. Il importe de garantir davantage de transparence en ce qui concerne les « engagements conditionnels » (prêts garantis par les ressources) et les clauses de non-divulgaration prévues dans le cadre des dettes contractées par les États. Plus généralement, il serait possible de s'appuyer sur les crises de la dette pour réformer les modèles de financement et les politiques budgétaires et d'investissement des États, en vue de renforcer leur incidence sur la croissance, la création d'emplois et la protection sociale.

Au niveau national, les syndicats peuvent :

- Faire pression sur les gouvernements et les créanciers pour s'assurer que les réponses politiques soient conçues pour protéger les travailleurs et les personnes vulnérables.
 - Renforcer leur compréhension et leur capacité concernant la dette et les finances publiques et établir des liens avec les réseaux nationaux d'organisations de la société civile pour examiner ces questions.
 - Partager des informations et les bonnes pratiques appliquées dans le cadre des travaux portant sur la dette et les questions financières avec les syndicats d'autres pays, ainsi qu'aux niveaux régional et mondial, que ce soit dans le cadre des négociations concernant un programme du FMI ou avec le gouvernement à propos des mesures budgétaires prévues pour diminuer le montant de la dette.
-

CSI
Confédération syndicale internationale

info@ituc-csi.org

www.ituc-csi.org

Téléphone: +32 (0)2 224 02 11

Boulevard du Jardin Botanique, 20
1000 Bruxelles - Belgique

Éditeur légalement responsable:
Luc Triangle, secrétaire général

